

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONVOCACTION

L'an deux mil dix-sept,

AFFICHAGE :

Le vendredi 30 juin à 19 h 00.

Effectif légal : 19

Conseillers en

exercice : 18

Présents : 10

Votants : 11

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PARIS, 1^{er} Maire adjoint.

PRESENTS : MM. PARIS, DILLMANN, BLANCHARD, ADOLF, MONTI, CAILLON, VILLETTE, PICAVET, BERRICHILLO, GAY

ABSENTS EXCUSES : Mme GARCIA pouvoir donné à M. BLANCHARD

ABSENT: MM ZUMELLO, PUCHE, PUCHE, MARTINI, PREKOP, MASSON, Du LUART

SECRETARE DE SEANCE : Mme MONTI

**OBJET DE LA DELIBERATION : ELECTION SENATORIALE
ELECTION DE 5 DELEGUES TITULAIRES ET 3 DELEGUES
SUPPLEANTS**

Vu le décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Monsieur PARIS invite le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des 5 délégués titulaires et des 3 délégués suppléants.

Ayant obtenu la majorité absolue, 11 voix POUR sur 11 votants, sont nommés :

Délégués titulaires :

M BERRICHILLO William

Mme. DILLMANN Danielle

M GAY Simon

Mme PICAVET Corinne

M. VILLETTE Jean-Philippe

délégués suppléants :

M. BLANCHARD Michel

Mme. CAILLON Chantal

Mme. MONTI Patricia

Fait à St-Maurice Montcouronne, le 30 juin 2017,

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Pour le Maire absent,
Le 1^{er} Adjoint,

Jean-Marc PARIS

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en S/Préfecture le

Et publication du